



Forum: Trucs en vrac

Topic: Linky : une victoire juridique ?

Subject: Re: Linky : une victoire juridique ?

Publié par: fleche-bleue

Contribution le : 12/02/2020 20:27:05

Bonsoir

100 % d'accord avec tignothe.

Personnellement, les effets d'ondes qui sont volontairement ou pas mis en avant pour le refus du linky, je m'en balance complètement.

Par contre mes données personnelles qui permettent d'analyser ce qui se passe chez moi même si je n'ai rien à cacher, ça, c'est là le vrai sujet.

Qui utilise ces données, qui peut les consulter ou peut prétendre à les consulter et à qui sont-elles revendues (faut pas croire qu'elles restent dans une babase sans que des gens s'en occupent, et ça a un coût !).

De plus, ça sert à quoi de savoir sa consommation sur son smartphone, qu'est ce qu'on s'en branle, aucune plus value, enfin si certains n'ont que ça à faire de leur journée. je n'ai pas besoin de ça, il me suffit de regarder sur mon compteur actuel.

Cdt